Racisme : plainte de Résistance républicaine contre El Moaddem et soutien à Odoul

écrit par Christine Tasin | 3 mai 2024





Y aura-t-il des juges pour relaxer Nassira El Moaddem alors que tant de patriotes, dont je fais partie, sont régulièrement traînés au tribunal et même condamnés pour infiniment moins que les propos qu'elle a tenus dans un tweet du 30 avril à propos d'une circulaire de la Fédération française de football rappelant aux présidents locaux l'interdiction du port de collants ou de casques sur les terrains au nom de la laïcité?



Nassira El Moaddem @NassiraELM · 30 avr.

Pays de racistes dégénérés. Il n'y a pas d'autres mots. La honte

RMC Sport 🧼 @RMCsport · 30 avr.

Un courrier envoyé aux présidents de districts et de ligues a provoqué la stupeur chez plusieurs clubs amateurs. En cause: le rappel des règles strictes pour le port de certains équipements, comme le casque ou les collants.

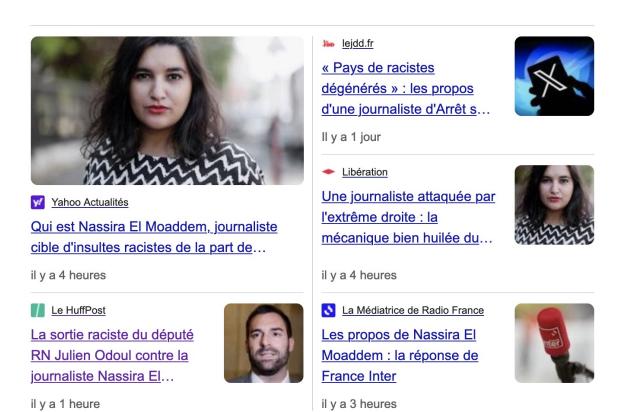
rmcsport.bfmtv.com/football/laici...

Je me porterai donc partie civile au nom de Résistance républicaine contre Nassira El Moaddem qui a traité les Français de racistes et de dégénérés.

Comme association qui se bat contre le racisme, *Résistance républicain*e est qualifiée pour se porter partie civile, puisqu'il est clairement spécifié dans ses statuts qu'elle se donne, entre autres, le but de *Lutter contre toute forme de xe nophobie et de racisme*.

La <u>diffamation raciste</u> (en « raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ») constitue un <u>délit pénal</u> depuis le <u>décrets-lois Marchandeau</u> de 1939 passible « d'un emprisonnement de un mois à un an et d'une amende de 1 000 F à 1 000 000 de <u>francs</u> »⁵. Depuis <u>la réforme</u> du <u>Code pénal</u> de 1994, elle est passible d'un an d'emprisonnement ou d'une amende⁶.

Je pense que nos lecteurs vont beaucoup apprécier le traitement de l'affaire par les journaleux. Loin de dénoncer le racisme et les propos inacceptables de la El Moaddem, ce ne sont que pleurnicheries, cris d'orfraie et autres formules de soutien de la donzelle, oubliant délibérément ses propos graves ! Les dhimmis en action, c'est pas beau à voir. Il disait quoi, déjà, Audiard ? « Les cons ça ose tout c'est à ça qu'on les reconnaît. » Faire une campagne pour la donzelle au prétexte qu'elle aurait été l'objet d'une campagne raciste alors que, comme disent les gosses « c'est celui qui le dit qui y est », faut oser. Mais la presse subventionnée aux mains majoritairement de gauchos et de mondialistes immigrationnistes n'a pas intérêt à voir le vent tourner, évidemment !



Il est vrai que Julien Odoul lui a répondu, avec tout le courage et l'a-propos qu'on lui connaît... Je me répète, mais il ira loin, Julien...

Le compte-rendu du Huffington post, une caricature de la soumission de la presse au macronisme :

Tout commence mercredi ler mai sur le plateau de CNews dans l'émission de Jean-Marc Morandini, toujours à l'antenne malgré ses condamnations. Julien Odoul commente un tweet de Nassira El Moaddem datant du 30 avril sur une circulaire de la Fédération française de football rappelant aux présidents locaux l'interdiction du port de collants ou

de casques sur les terrains au nom de la laïcité.

« Pays de racistes dégénérés. Il n'y a pas d'autres mots. La honte », écrit la journaliste en partageant l'information. « Si elle n'est pas contente, qu'elle se casse! », réagit sur le plateau l'élu d'extrême droite. Une référence à ses origines étrangères, bien que Nassira El Moaddem soit française. Etrangement, on a même le sentiment que, parlant de ce pays de racistes, elle ne se considère pas, elle, comme française…

https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/la-sortie-de-ce-depute -rn-sur-cnews-contre-une-journaliste-d-arret-sur-images-provoque-unelevee-de-boucliers_233462.html

La réaction de Julien Odoul est légitime et pertinente : la donzelle vit en France où elle est née mais elle crache sur le pays qui a accueilli ses parents marocains, globalement, sans nuance... Un petit zeste de haine, peut-être ? Si nos valeurs, notre façon de vivre ne lui plaît pas, elle a le droit d'aller vivre ailleurs, elle en a le droit, comme le dit de façon claire et synthétique Julien Odoul. La généralisation abusive est punie par la justice. Si vous écrivez dans un texte des critiques concernant « les musulmans de France « , ou « tous les musulmans vivant en France » vous vous retrouvez à la 17ème Chambre, alors il n'y a aucune raison pour qu'on laisse passer des paroles incitant à la haine contre les Français. Contre tous les Français puisque « pays de racistes » et, comme si cela ne suffisait pas « de dégénérés ». Injure, en plus… Comme si on avait besoin de cela à l'heure où des islamistes rôdent, ne rêvant que de faire la peau à des non musulmans ! On pourrait peut-être aussi ajouter « mise en danger d'autrui » non ? J'en parlerai à Maître Pichon.

Merci à ceux qui veulent et peuvent nous aider dans cette procédure de faire un don par chèque à l'ordre de Résistance républicaine envoyé à Résistance républicaine, 126 rue d'Alésia, 75014 Paris ou bien par paypal.